



Communiqué de presse
Paris, le 8 juin 2018

Élaboration d'un schéma d'aménagement fluvial pour Paris 2^e réunion du comité des usages fluviaux de la Seine

Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, a réuni pour la seconde fois, le Comité des usages fluviaux de la Seine.

« La Seine a une place centrale dans notre attractivité économique et touristique. Elle concentre plus de 50 % des trafics nationaux, elle est donc essentielle à la desserte de la métropole parisienne, et Paris est le 1^{er} Port mondial pour le tourisme fluvial, avec près de 8 millions de passagers. Tous ces usages doivent cohabiter entre eux, c'est pourquoi, je souhaite que tous les acteurs concernés puissent travailler ensemble et réfléchir à un schéma d'aménagement et d'utilisation cohérent » a souligné Michel Cadot.

Un schéma d'aménagement fluvial pour plus de cohérence

Un des objectifs majeurs du développement de l'usage de la voie d'eau est la capacité des acteurs publics à concilier les différents usages du fleuve, économiques, logistiques, événementiels, sportifs... L'attractivité de la Seine ne cesse de se renforcer et implique de favoriser un développement équilibré prenant en compte l'ensemble des potentialités et des acteurs. Le Comité des usages fluviaux a donc décidé de travailler à un schéma d'aménagement fluvial, qui comprendra notamment un plan d'occupation des berges, mettant en perspective et ordonnant les politiques publiques pour un développement durable et compétitif des activités fluviales.

Journée olympique du 23 juin et événements prévus pour l'été 2018

Cette réunion fut l'occasion, pour l'ensemble des acteurs, de faire un point sur les manifestations prévues au cours de cet été ; à l'image de la Journée Olympique du « 23 juin : #ParisEnModeJO ». Le samedi 23 juin 2018, les Parisiens, Franciliens et touristes pourront partager l'esprit olympique et paralympique au cœur de la capitale : des aménagements sportifs, ouverts à toutes et à tous, vont transformer le Parc des Rives de Seine en terrain de sport géant. Le Préfet de région a autorisé la manifestation de 10h à 14h.

30 disciplines olympiques et paralympiques seront en initiation gratuite et en démonstration.

250 000 m² seront consacrées au sport au cœur de Paris, en présence de nombreux athlètes français.

JOP 2024, concertation et méthode de préparation

Plusieurs thèmes ont également été abordés comme l'anticipation des démarches et la concertation préalables sur les usages de la Seine ou encore les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec la création de 3 groupes de travail pour être prêts dès 2023 :

- un groupe de travail « L'Île-Saint-Denis » qui a notamment pour objectif de réaliser l'inventaire des bateaux à déplacer dans le cadre des épreuves sportives qui s'y dérouleront ;
- un groupe de travail « Épreuves au Pont d'Iéna » qui a pour objectif de préparer les sites destinés, à terre comme sur l'eau, à recevoir les épreuves olympiques, en favorisant l'usage des structures déjà installées et anticipant les impacts sur la navigation ;
- un groupe de travail « organisation du trafic » qui mesurera l'impact des JOP sur le trafic de marchandises sur la Seine et envisagera des mesures alternatives avec les professionnels concernés.

Qu'est-ce-que le Comité des usages fluviaux de la Seine ?

Cette instance de dialogue et de concertation autour des usages de la Seine, instaurée par le préfet de région, réunit, dans une approche partenariale, la préfecture de région, la préfecture de police, Ports de Paris/Haropa, Voies navigables de France, les services de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE), le Comité des armateurs fluviaux, les représentants des organisations professionnelles du transport fluvial, de la voile, des bateaux logements et la Ville de Paris. Le Comité des usages fluviaux de la Seine a pour objectif de concilier les différents usages de la Seine et, le cas échéant de sécuriser l'avenir de certaines activités.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)